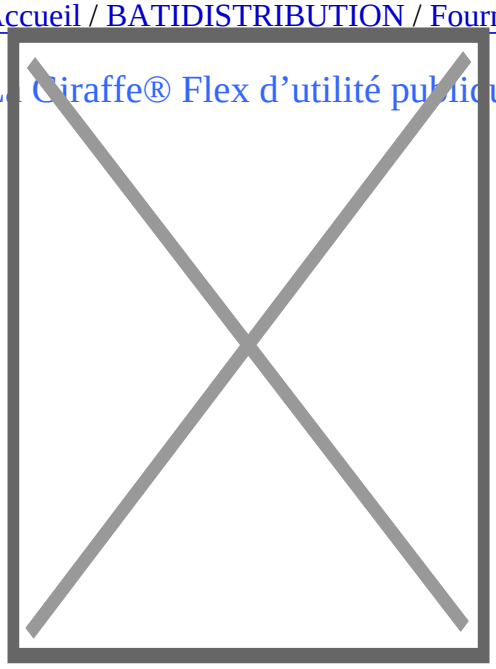
avril 2012

Flex

Accueil / BATIDISTRIBUTION / Fournisseurs / Equipement de chantier

La Giraffe® Flex d’utilité publique



La Caisse d’Assurance Retraite et de la Santé au Travail Midi-Pyrénées a décidé cette année de financer à hauteur de 50% l’acquisition par les entreprises de sa région d’un chariot de ponçage Giraffe®, appareil qui limite l’exposition aux TMS des personnels affectés au ponçage des plafonds. Une première action limitée de même nature avait été organisée l’année dernière sur uniquement deux départements de la région pour les seules sociétés employant entre un et dix-neuf salariés. Cette année, considérant les résultats positifs de cette action de prévention, la Carsat Midi-Pyrénées a donc étendu cette mesure sur l’ensemble de la région à toutes les entreprises comptant jusqu’à 49 salariés. Parallèlement, le nombre de Giraffe éligibles à cette opération a été porté à cinquante, sur une première tranche, contre seulement dix en 2010, investissement qui représente un coût d’environ 100 000 e pour la caisse d’assurance.

Pour communiquer sur cette mesure et montrer son intérêt en terme de santé aux entreprises du bâtiment, la Carsat Midi-Pyrénées a présenté du 29 février au 2 mars dernier la Giraffe Flex sur son stand du salon toulousain TP Bat, « *une mise en avant exceptionnelle* » comme le souligne Philippe Bayet, chef de ventes Flex.